

XP RSA



Réunion du 9 décembre 2024 ensemble du personnel de la DIL à la Quincaillerie

Contexte

Le Département de la Creuse a été retenu en 2022 pour expérimenter l'accompagnement rénové des allocataires RSA lancé par l'État.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, et l'entrée en vigueur de la loi pour le plein-emploi du 18 décembre 2023, toutes les personnes en recherche d'emploi sont automatiquement inscrites à France Travail (ex-Pôle emploi). Les allocataires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes suivis en mission locale ou en parcours contractualisé vers l'emploi (Pacea) et les personnes en situation de handicap accompagnées par les Cap emploi sont ainsi désormais inscrits sur les listes de l'opérateur public.

Face aux nouvelles règles régissant l'accès au RSA : la réforme prévoit notamment 15h d'activités par semaine pour chaque bénéficiaire en adéquation avec leurs objectifs d'insertion sociale et professionnelle définis dans le Contrat d'Engagement Réciproque, le Conseil départemental a mis en place un suivi spécifique.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050934968>

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050871742>

Zoom sur les moyens mis en oeuvre :

- Des ateliers thématiques répartis sur l'ensemble du territoire creusois.
- Des réunions de groupe Métiers chaque Jeudi réunissant Responsables d'Utas, Référénts Territoriaux, Secrétaires RSA et PTI, l'ensemble des Equipes Support de la Direction Insertion Logement et son Directeur.
- Identification de publics nécessitant des accompagnements spécifiques.

Chiffres clés XP RSA (au 16 février 2025) :

● **3 114** personnes Inscrites à FRANCE TRAVAIL

.....
Quelle part des bénéficiaires a accédé à des services dans les 6 premiers mois suivant leur entrée en parcours ?

En Creuse :

● **3,2%** Taux d'accès à l'immersion à 6 mois

● **5,6%** Taux d'accès à la formation à 6 mois

En France :

● **2,4%** Taux d'accès à l'immersion à 6 mois

● **6,4%** Taux d'accès à la formation à 6 mois

.....
Quelle est la situation dans l'emploi des bénéficiaires exactement 6 mois après leur entrée en parcours ?

Taux d'accès à l'emploi à 6 mois en Creuse :

● **39,5%** Tous contrats

● **25,9%** dont contrats d'un mois et plus

● **12,6%** dont contrats durables(CDI et CDD de 6 mois et plus)

Taux d'accès à l'emploi à 6 mois en France :

● **38,3%** Tous contrats

● **26,7%** dont contrats d'un mois et plus

● **14%** dont contrats durables(CDI et CDD de 6 mois et plus)

Taux de présence en l'emploi à 6 mois en Creuse :

● **28,6%** Tous contrats

● **19,2%** dont contrats d'un mois et plus

● **9,9%** dont contrats durables(CDI et CDD de 6 mois et plus)

Taux de présence en l'emploi à 6 mois en France :

● **26%** Tous contrats

● **18,2%** dont contrats d'un mois et plus

● **10,4%** dont contrats durables(CDI et CDD de 6 mois et plus)

Illustration des actions menées



- Une application web pour les conseillers, accessible sur ordinateur, permettant la création et la gestion des comptes des bénéficiaires, une messagerie instantanée pour un suivi interactif (partage d'offres : emploi / immersion)

- Une application mobile pour les bénéficiaires via leurs identifiants France Travail Connect, simple, sécurisée.

L'objectif principal étant de faciliter l'accès à l'emploi en temps réel en rendant plus autonomes les bénéficiaires.

Un premier retour d'expérience prometteur :

Les conseillers participant à cette phase de test soulignent la facilité d'utilisation de l'application et l'amélioration de la fluidité dans le suivi des bénéficiaires. De leur côté, les bénéficiaires apprécient une plus grande autonomie dans leurs démarches, tout en restant soutenus par leurs conseillers.

« Avec Pass'Emploi, je gagne du temps dans le suivi des bénéficiaires et je peux mieux me concentrer sur leurs besoins spécifiques. C'est un vrai plus dans notre accompagnement. » témoigne un conseiller Pass'Emploi

ATELIER PASS EMPLOI

Le Conseil départemental expérimente actuellement le Pass'Emploi, une application numérique conçue par France Travail pour simplifier l'accompagnement des bénéficiaires du RSA et optimiser les démarches des conseillers. Cet outil intuitif s'inscrit dans une volonté d'innovation et de modernisation des pratiques départementales.

Un outil pensé sur le modèle de l'application dédiée au Contrat d'Engagement Jeune (CEJ), le Pass'Emploi répond aux besoins spécifiques du RSA rénové et propose deux interfaces aux fonctionnalités pratiques :

ATELIER ECOGESTES

EDF dans le cadre du Fond de Solidarité pour le Logement (FSL) continue son engagement en faveur des publics les plus fragiles en matière de logement. EDF, en tant que partenaire financier du FSL, renforce cette initiative en sensibilisant les professionnels et les publics aux écogestes.

Un écogeste est une action simple et quotidienne que chacun peut réaliser pour réduire son impact sur l'environnement. Ces gestes visent à économiser les ressources naturelles, diminuer la consommation d'énergie,

réduire les déchets et limiter la pollution. Par exemple, éteindre les lumières en quittant une pièce, utiliser des ampoules LED, recycler les déchets ménagers, privilégier la marche à pied ou le vélo, réduire la consommation d'eau, et utiliser des produits réutilisables.

Des réunions trimestrielles à destination des publics sont organisées sur chaque territoire d'UTAS. La première réunion s'est tenue le mardi 14 janvier à Boussac.

Parallèlement, des réunions avec les professionnels ont été programmées : une première a eu lieu à Guéret le vendredi 17 janvier, en présence de Sandrine Bournazeaud, Correspondante Solidarité Limousin à EDF (19-23-87), ainsi que des travailleurs sociaux et des conseillers en économie sociale et familiale du Département et des structures partenaires telles que Creusalis, UDAF23, France Travail, et la Mission Locale.



Atelier Ecogestes animé par Sandrine BOURNAZEUD (EDF) à destination des professionnels du Département

PROMOTION DES METIERS d'assistant.e maternel.le et de la petite enfance

Cette réunion du 20 janvier 2025 s'inscrit dans le cadre des Comités Techniques FSE-PDI (novembre et décembre 2024) :

L'objectif est de mettre en place des actions pour la promotion du métier d'assistant.e maternel.le pour 2025 dans chaque territoire. Notamment par le biais d'informations collectives, co-animées par PMI//CAF/ERIP, présentant ce métier et ceux liés à la petite enfance à destination des publics en incluant les bénéficiaires du RSA et plus largement à tous les publics demandeurs d'emploi. Ces actions s'inscrivent dans une dynamique de mutualisation et de coopération dans le cadre du Pacte local des Solidarités, de la Loi Plein Emploi et du Schéma départemental des services aux familles.



Aude Maugard DDETSPP, Noemie Audouard MSA, Annick Longeaud CAF, Valentin Donchot CAF, Frederic Langlade ERIP, Florence Longequeue MILO, Nathalie Fuhrmann FT, Gwendoline Bery CD, Jean Autier CD et Charline Brossard CD

TASK FORCE EMPLOI

Des temps d'échanges se sont déroulés pour optimiser les actions déjà en place depuis Juillet 2024 avec notamment des plans de prospection sectoriels (Industrie, semaine du Bâtiment...) et relatifs aux mesures (Parcours emploi compétences). Pour aller au plus près des acteurs, il a été proposé un plan territorial en s'appuyant sur les EPCI. Cette initiative portée par le Département avec L'Etat, la Région avec l'appui de France Travail et de l'ensemble des partenaires et acteurs intervenants sur le champ de l'entreprise a permis une prospection territoriale partagée en novembre 2024 sur un temps limité intégrant un questionnaire large afin de pouvoir mobiliser le partenaire

adapté et répondre aux besoins exprimés. Une réunion de restitution a eu lieu le 10 décembre auprès des partenaires participants afin d'analyser les retours des entreprises et mettre en place un travail partenarial pour répondre aux besoins des entreprises en une visite. En fonction des besoins identifiés, le bon partenaire peut se rapprocher de l'entreprise pour apporter une solution ciblée.

Cette personnalisation des services améliore les chances de succès dans la réponse aux besoins des entreprises tant sur le plan de la formation, du recrutement, du financement. La Task force offre une meilleure coordination entre partenaires, une connaissance des champs d'action de chacun et ainsi permet une optimisation et adéquation des besoins /moyens.

Un bilan sera présenté auprès des entreprises participantes avec les partenaires le 31 mars 2025.



Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Conseil Départemental, Creuse France Travail, Mission Locale, Cap Emploi, CCI, CMA, Chambre d'Agriculture, GEIQ BTP, GEIQ Agri, AFPA, Les Entreprises s'engagent

ACCOMPAGNEMENT DES EXPLOITANTS AGRICOLES

Dans le cadre de l'expérimentation RSA, un accompagnement spécifique a été mis en place pour les exploitants agricoles depuis juillet 2024. Ainsi 83 chefs d'exploitation et conjoints ont bénéficié d'un entretien de diagnostic avec le référent territorial et sont ensuite accompagnés par 8 conseillers en insertion socio professionnelle pour contractualisation d'un Contrat

d'Engagement Réciproque de 6 mois avec orientation, en fonction de leur profil et problématiques identifiées, auprès de :

- La Chambre de l'Agriculture pour les finances, les aides de la PAC, des audits techniques et économiques de l'exploitation en vue de l'établissement d'un bilan avec l'exploitant, la formation avec VIVEA et ses financements.
 - La Cellule Agri pour les problématiques multifactorielles d'accès aux droits, d'accompagnement technique, économique et social mais aussi les aides financières, les actions collectives et le soutien psychologique.
 - Le service social de la MSA pour la santé, les retraites, le droit au répit, les aides dans le cadre de la cellule agri de remplacement.
- Cet accompagnement se poursuit en 2025.



Rencontre du 29 janvier 2025 à la DIL en présence de N.Audouard et E.Regu MSA C.Citaire et M.Bussiere Chambre d'Agriculture C.Cavert, C.Brossard, G.Dujardin, J.Autier et les RT

GROUPES METIERS

Ce temps d'échange hebdomadaire avec les équipes permet de s'interroger sur les pratiques, de rappeler des fondamentaux et d'envisager des axes d'amélioration sur la déclinaison de l'XPRSA :

- Point sur le volet RH : arrivées, départs
- Point sur l'état d'avancement des actions :
 - extraction des nouveaux entrants
 - complétude des applicatifs (Solis)
 - modalités de fonctionnement
 - suivi des dossiers
 - perspectives au niveau des nouvelles actions.

Partenaires :



Contact

direction.insertionlogement@creuse.fr